



REMUNERATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Réuni sous la présidence de M. Bruno Bich le mardi 10 février 2015, le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC a pris connaissance des recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations et a arrêté les décisions suivantes :

Rémunérations au titre de l'exercice 2014 :

- **M. Bruno Bich, Président du Conseil d'administration :**
M. Bruno Bich a perçu une rémunération fixe de 192 000 euros et n'a pas perçu de rémunération variable.
- **M. Mario Guevara, Directeur Général :**
 - Part variable de la rémunération 2014 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 982 500 dollars américains (739 055 euros¹), la part variable de M. Mario Guevara a été arrêtée à 943 200 dollars américains (709 493 euros¹), soit 96 % de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Document de référence 2014 (à paraître).
 - Part fixe 2014: la part fixe de la rémunération de M. Mario Guevara avait été précédemment arrêtée à 786 000 dollars américains (591 244 euros¹) pour l'exercice 2014.
- **M. François Bich, Directeur Général Délégué :**
 - Part variable de la rémunération 2014 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 288 000 euros, la part variable de M. François Bich a été arrêtée à 345 888 euros, soit 120 % de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Document de référence 2014 (à paraître).
 - Part fixe 2014 : la part fixe de la rémunération de M. François Bich avait été précédemment arrêtée à 480 000 euros pour l'exercice 2014.
- **Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué :**
 - Part variable de la rémunération 2014 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 130 050 euros, la part variable de Mme Marie-Aimée Bich-Dufour a été arrêtée à 134 876 euros, soit 104 % de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Document de référence 2014 (à paraître).
 - Part fixe 2014 : la part fixe de la rémunération de Mme Marie-Aimée Bich-Dufour avait été précédemment arrêtée à 289 000 euros pour l'exercice 2014.

Rémunérations au titre de l'exercice 2015 :

Le Conseil a fixé la part fixe des rémunérations au titre de l'exercice 2015, soit :

- 196 000 euros (+2,1 % vs 2014) pour M. Bruno Bich, Président du Conseil d'Administration ;
- 810 000 dollars américains (609 297 euros¹) (+3,0 % vs 2014) pour M. Mario Guevara, Directeur Général ;
- 490 000 euros (+2,1 % vs 2014) pour M. François Bich, Directeur Général Délégué ;
- 295 000 euros (+2,1 % vs 2014) pour Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué.

Le Conseil a également fixé l'objectif cible 2015 de la part variable de leur rémunération, soit :

- 125 % de la part fixe pour M. Mario Guevara, Directeur Général;
- 60 % de la part fixe pour M. François Bich, Directeur Général Délégué ;
- 45 % de la part fixe pour Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué.

¹ Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2014 (1 € = 1,3294 USD).

Attribution d'actions sous condition de performance :

Il est attribué gratuitement, à chacun des bénéficiaires ci-après, des actions de la Société, sous conditions de performance :

- 22 500 actions pour M. Mario Guevara, Directeur Général ;
- 8 000 actions pour M. François Bich, Directeur Général Délégué ;
- 3 250 actions pour Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué.

Le délai d'acquisition de ces actions gratuites est fixé à trois ans et un mois. Le transfert de propriété interviendra le 10 mars 2018 sous la condition de la réalisation des deux objectifs suivants : la croissance du chiffre d'affaires et les flux nets de trésorerie résultant des opérations et changements dans les stocks, en pourcentage du chiffre d'affaires. Si des actions sont transférées le 10 mars 2018, elles seront incessibles pendant trois années, soit jusqu'au 10 mars 2021.

* *
*

Contacts

Contacts relations investisseurs : +33 1 45 19 52 26 Sophie Palliez-Capian sophie.palliez@bicworld.com	Contacts Presse Albane de La Tour d'Artaise albane.deLaTourDArtaise@bicworld.com Priscille Reneaume : +33 1 53 70 74 70 preneaume@image7.fr Isabelle de Segonzac : +33 1 53 70 74 70 isegonzac@image7.fr
--	---

Pour plus d'information, consulter le site : www.bicworld.com

Calendrier 2015 (Dates à confirmer)

Résultats du 1 ^{er} trimestre 2015	22 avril 2015	Conférence téléphonique
Assemblée Générale 2015	06 mai 2015	Réunion (siège de BIC)
Résultats du 2 ^{ème} trimestre et du 1 ^{er} semestre 2015	30 juillet 2015	Conférence téléphonique
Résultats du 3 ^{ème} trimestre 2015	21 octobre 2015	Conférence téléphonique

A propos de BIC

Un des leaders mondiaux des articles de papeterie, des briquets et des rasoirs, BIC fabrique depuis plus de 60 ans des produits de grande qualité accessibles à tous, partout dans le monde. Cette vocation a permis au Groupe d'être aujourd'hui l'une des marques mondiales les plus reconnues. BIC commercialise ses produits dans plus de 160 pays et a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 1 979,1 millions d'euros. Coté sur Euronext Paris, BIC fait partie des indices boursiers SBF120 et CAC MID 60 ; BIC fait également partie des indices ISR suivants : Carbon Disclosure Leadership Index (CDLI), FTSE4Good Europe, Euronext Vigeo Europe 120, Ethibel Sustainability Excellence Europe, STOXX ESG Leaders et Gaia Index.

